



## **ADLFI. Archéologie de la France - Informations**

une revue Gallia

Espace Caraïbes | 2017

---

### **Rivière-Salée – Maupéou**

Opération préventive de fouille (2017)

**Christine Etrich**

---



#### **Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/51837>

ISSN : 2114-0502

#### **Éditeur**

Ministère de la Culture

#### **Référence électronique**

Christine Etrich, « Rivière-Salée – Maupéou » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Espace Caraïbes, mis en ligne le 27 janvier 2021, consulté le 28 janvier 2021.

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/51837>

---

Ce document a été généré automatiquement le 28 janvier 2021.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

---

# Rivière-Salée – Maupéou

Opération préventive de fouille (2017)

Christine Etrich

---

## NOTE DE L'ÉDITEUR

Organisme porteur de l'opération : Inrap

- 1 Le site objet de cette opération de fouille archéologique préventive se trouve au sud-ouest de la Martinique, à proximité de la baie de Fort-de-France, sur la commune de Rivière-Salée, au lieu-dit Maupéou, ou Habitation Maupéou, situé à proximité immédiate de l'échangeur de la RN 5 et de la RD 7 qui mène à la commune des Trois-Îlets et, plus loin, à celle des Anses-d'Arlet. La parcelle se trouve à proximité du sommet d'un morne qui culmine à 15 m d'altitude NGM. Elle est assise sur un petit plateau aéré qui domine la plaine alluviale située à l'ouest de Rivière-Salée en bordure de la Ravine Médecin.
- 2 L'opération entre dans le cadre du projet d'aménagement d'une zone d'activités économiques, dont l'emprise d'une superficie totale d'environ 7 ha, est destinée, entre autres, à accueillir les nouveaux locaux du siège de la Communauté d'agglomération de l'Espace Sud Martinique (CAESM), mais également des activités commerciales et un complexe cinématographique. Les différentes phases de ce programme ont donné lieu à plusieurs opérations archéologiques (diagnostics) qui se sont succédé depuis 2016 jusqu'en 2018.
- 3 L'opération de 2016 (Jégouzo 2016) avait permis de mettre au jour les vestiges d'un habitat construit sur solins, associé à un ensemble de trous de poteau, l'ensemble pouvant être attribué à la fin du XVII<sup>e</sup> s. et au début du XVIII<sup>e</sup> s. C'est dans ce cadre que s'inscrit l'intervention de fouille archéologique préventive réalisée en 2017 pendant un mois par une équipe de trois personnes complétée par l'intervention d'un topographe et par une couverture photographique par drone. Elle avait pour but de préciser l'organisation, la fonction et la chronologie de ce petit ensemble colonial qui s'étend sur 1 600 m<sup>2</sup>.

- 4 Le site, très arasé, présente une stratigraphie peu développée, offrant un palimpseste de structures en creux, à l'exception de la zone du bâtiment maçonné, un peu plus complexe.
- 5 Le décapage a permis de mettre au jour un ensemble de 321 structures en creux, parmi lesquelles trois cent un trous de poteau avérés ou fosses de fondation, huit sillons agricoles et une fosse (fig. 1). Ces aménagements fossoyés sont complétés par un bâtiment sur solins de pierres (fig. 2) associé à des niveaux de remblais, mais le sol de l'habitat a disparu (fig. 3).

**Fig. 1 – Vue zénithale par drone vers l'est**



Cliché : J. Maurice Babin (Computex Services).

**Fig. 2 – Décapage vers l'est**

Cliché : C. Etrich (Inrap).

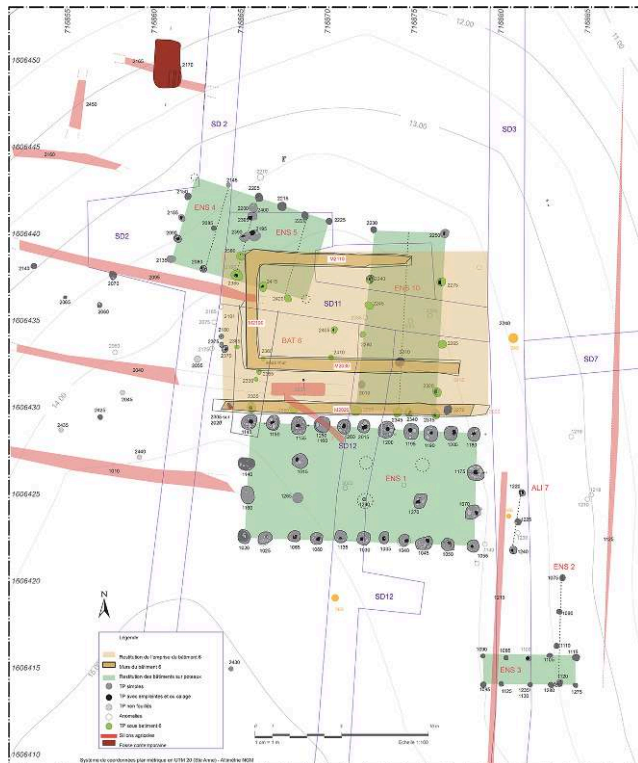
**Fig. 3 – Tranchée vers l'ouest**

Cliché : C. Etrich (Inrap).



- 6 Le site connaît quatre phases chronologiques distinctes qui s'étendent du premier quart du XVIII<sup>e</sup> s. à la période contemporaine, bien que cette dernière soit uniquement représentée par une fosse creusée à la pelle mécanique vers la seconde moitié du XX<sup>e</sup> s.
- 7 L'occupation principale se développe entre le deuxième et le dernier quart du XVIII<sup>e</sup> s., soit un laps de temps très court, d'une cinquantaine d'années environ, et se subdivise en deux périodes d'aménagements distinctes, l'une comprenant l'essentiel des bâtiments sur poteau (phase 1) et la seconde (phase 2) la construction et l'occupation du bâtiment fondé sur solins (fig. 4).

Fig. 4 – Plan général des vestiges



DAO : C. Etrich (Inrap).

- 8 La troisième phase correspond à l'abandon des bâtiments à la fin du XVIII<sup>e</sup> s. ou au début du XIX<sup>e</sup> s. et à la mise en culture de la parcelle avec l'installation des grands sillons de drainage liés au développement de la canne à sucre.
- 9 La phase ancienne se caractérise d'abord par la case de maître, de 13 m par 6,5 m (BAT 1), solidement construite, mettant en œuvre des fondations sur fosses imposantes mais de plan rationnel très simple, sans doute avec une organisation interne tripartite. Son mode de construction utilise des matériaux périssables dont aucun reste ne nous est parvenu. Il s'agit d'une architecture répondant aux besoins essentiels des colons mais apparemment dépourvue de confort. Il est probable que le sol ait été en terre battue et les parois en gaulettes. La toiture demeure sujette à caution. La faible quantité de clous récoltés ne constitue pas un argument permettant d'établir sereinement la nature des matériaux employés (palme, essentes en bois, gaulettes ?).
- 10 Cette grand'case est sans doute accompagnée de la palissade (ALI 2) qui est parfaitement parallèle à son pignon et se développe à l'est du site.

- 11 Cet édifice est complété par un groupe d'aménagements constitué par les unités 10a et 10b, ainsi que par l'ensemble 5, mais avec lesquels les relations stratigraphiques n'ont pu être établies, aucun recoupement entre ces différentes installations n'ayant pu être appréhendé, à l'exception de l'unité 4 qui est un peu plus tardive et vient s'implanter contre l'ensemble 5 en s'y substituant. Hormis la grand'case datée du second quart du XVIII<sup>e</sup> s., le mobilier assez limité inscrit ces ensembles à la charnière entre le premier et le second quart du XVIII<sup>e</sup> s. Il est possible d'avancer que ces bâtiments secondaires font partie de cet ensemble bâti dont l'édification fait appel à des fondations sur poteaux moins monumentales. Ils pourraient donc constituer des dépendances de l'ensemble 1 tels que des granges, des magasins de stockage, voire des cases d'engagés ou d'esclaves. Si leur typologie répond parfaitement à ces usages par comparaison avec des exemples régionaux, aucun matériel attestant la présence d'esclaves sur ce domaine n'a pu être mis au jour. Des analyses de sédiments complémentaires prélevés dans les comblements des trous de poteau pourraient apporter des informations quant à leurs fonctions. On note une prédominance de céramique locale non tournée dans ces habitats par opposition au bâtiment 1 où elles sont beaucoup plus lacunaires. Cette différence pourrait constituer un indice de caractérisation de populations différenciées par bâtiment mais cette interprétation se heurte toutefois à l'indigence du mobilier et à l'état de conservation du site où aucun sol d'occupation n'a été conservé.
- 12 Les édifices et aménagements secondaires de la phase 1 dessinent un petit hameau regroupé formant un « U » autour d'un espace central qui dessert toutes les unités. Il est pour l'heure impossible de déterminer si les unités remplissaient des rôles spécifiques, le matériel recueilli étant très limité et les pièces liées aux activités agropastorales et artisanales côtoient des éléments caractéristiques des utilisations domestiques. Dans les habitations précoces la spécialisation n'est pas encore de mise (Charlery 2004) et il est probable que les vestiges de la phase 1 de ce site s'inscrivent dans ce contexte de formation de l'habitation créole, la case principale servant à la fois de lieu de stockage, de repos et de lieu public avec sa salle de « réception » comparable à la pièce centrale du bâtiment 1, avant que les espaces soient mieux définis au tournant du XVIII<sup>e</sup> s.
- 13 On peut toutefois s'interroger sur le cas de la cuisine qui est un élément récurrent, habituellement bien identifié au sein de l'habitation antillaise. Son implantation se trouve toujours à l'écart et sous le vent de la case principale en raison des risques d'incendie et des fumées incommodantes comme le mentionnent les chroniqueurs tels que Du Tertre et Labat aux premiers temps de la colonisation. Le seul édifice qui réponde à ces critères et dont les dimensions soient cohérentes avec les exemples régionaux avérés correspond à l'ensemble 4 (Baillif 2017, p. 31 ; Bonnissent 2010, p. 49). Néanmoins, les indices matériels attestant cette fonction font défaut. Il est possible que, dans un premier temps, avant l'installation du bâtiment 4, la cuisine soit rudimentaire et tienne dans la grand'case.
- 14 À l'issue de ce récapitulatif des éléments composant cette première phase de l'occupation du site se pose la question de son activité. Les indices sont ténus et indirects, les analyses de phytolithes s'étant révélées négatives pour ce qui concerne les espèces domestiques. Les études réalisées sur les différentes denrées d'exportation orienteraient les découvertes vers la culture du coton, du manioc et la production de

cannes à sucre (mais non de sucre), trois productions en plein essor en ce début de XVIII<sup>e</sup> s.

- 15 La seconde phase est marquée par une nouvelle construction (l'ensemble 6) qui se superpose aux ensembles 10a, 10b et 5, entraînant leur arasement. En revanche, dans un premier temps, le bâtiment 1 n'est pas directement impacté par sa présence : l'ensemble 6 est parallèle à la case 1. Il est probable que les occupants aient conservé cet édifice pour pouvoir (ou pour continuer) d'y loger pendant l'édification du bâtiment 6, les autres infrastructures étant arasées, le site n'aurait alors plus offert d'abri si le bâtiment 1 s'était également trouvé détruit. Cette nouvelle bâtisse édifiée dans la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> s., mais avant 1765-1769 puisque n'étant pas figurée sur la carte des Ingénieurs du Roy, témoigne d'un accroissement du niveau de vie des occupants, comme semblent l'indiquer les nouveaux matériaux employés. L'édifice est, cette fois, bâti sur des solins de pierres volcaniques locales et le sol est vraisemblablement rehaussé afin de s'isoler de l'humidité au moyen d'un remblai d'ardoises de remploi. La façade ouverte au sud est dotée d'une galerie couverte, également sur solins associés à des poteaux de bois engagés dans les pierres, créant une sorte d'arcade. En outre, il est probable que le sol de la galerie était pavé de terres cuites plus adaptées aux intempéries. L'intérieur de la case était peut-être en plancher de bois mais dépourvu de vide sanitaire.
- 16 Cette construction s'inscrit donc parfaitement dans le mouvement amorcé vers 1726 où apparaissent les premières cases agrémentées de galeries couvertes en façades (Charlery 2004, p. 34). On peut observer que la première case n'intègre pas encore cette mode, sans doute balbutiante au moment de son édification, alors que la nouvelle bâtisse adopte pleinement ce modèle architectural dans la seconde phase d'occupation. Même si son mode de construction est encore assez rudimentaire – les murs reposent sur un solin de pierres formant un mur bahut, mais le reste de l'élévation est toujours en matériaux périssables – elle dénote toutefois la recherche d'un certain confort de la part du propriétaire, avec son sol rehaussé et sa galerie pavée en terres cuites, et illustre la volonté de pérenniser son installation sous ces latitudes. Cependant, à l'issue de l'installation de l'ensemble 6, le terrain se retrouvait privé de toute dépendance, hormis l'ensemble 3, parfaitement parallèle, qui a pu être édifié en complément de cet édifice. Se pose ici la question de l'activité développée sur un site dépourvu d'annexes et autres abris ce qui va à l'encontre d'un domaine lié à une quelconque production agricole nécessitant au moins une zone de stockage des outils et des denrées. Cette propriété semblerait donc avoir cessé toute activité et aurait été reconvertie en case à demeurer accompagnée d'une structure secondaire. Même si sa forme évoque spontanément celle d'un petit séchoir à tabac, cet ensemble 3 pouvait remplir une multitude de fonctions telle celle d'une case à demeurer pour les domestiques affectés au domaine, bien que ses dimensions soient très réduites, ou celle d'une petite écurie, ou encore celle d'un apprentis.
- 17 D'après le mobilier issu des niveaux d'occupation et des murs, qui indique une activité située vers le milieu du XVIII<sup>e</sup> s., il semblerait que cette case ait perduré à peine plus de deux décennies avant son abandon. Sa disparition intervient en effet vers 1765-1770 et elle a certainement été démantelée pour laisser place à un champ de cannes à la fin du XVIII<sup>e</sup> s. ou au début du XIX<sup>e</sup> s. (phase 3).
- 18 Cette phase de mise en culture se traduit sur le site par la présence de grands layons parallèles, espacés régulièrement de 6 m et profonds de 20-30 cm, correspondant au

drainage des champs implantés sur un terrain argileux. Ces sillons, qui ont recoupé le bâtiment 6, témoignent d'une augmentation des surfaces agricoles liées au développement des habitations-sucreries au cours du XVIII<sup>e</sup> s. et qui finissent par absorber de petites exploitations limitées à la production de la canne ou à d'autres productions (coton, vivres). Il est probable que ce domaine ait été rattaché à l'habitation Maupéou qui apparaît sur les cartes en 1816, voire, au préalable, à la Longvillers, située de l'autre côté de la route avant que Maupéou ne soit créée au début du XIX<sup>e</sup> s., d'après les données historiques dont nous disposons (Bartholet 1989, p. 7). Mais les relations entre les deux habitations demandent à être approfondies par une étude en archive plus poussée.

- 19 Néanmoins les différents éléments et mobilier fournis par cette fouille témoignent d'occupants aisés (la famille Germon ?) dont les modes de consommation sont tournés vers des denrées de tradition européenne, tant en ce qui concerne la poterie culinaire que pour la vaisselle de table, la faune identifiée allant dans le même sens avec une prédominance de viande bovine et porcine. Les résultats fournis par la fouille, complétés par les deux opérations de diagnostic postérieures (Beausoleil 2017 ; Casagrande 2019) sont encourageants et s'inscrivent dans le processus de constitution d'un corpus de données sur les petites habitations dont l'étude commence à s'amorcer dans la foulée de la fouille de l'Habitation Sigy, au Vauclin, qui offre une bonne comparaison régionale.

---

## BIBLIOGRAPHIE

**Baillif O. 2017** : Le Vauclin – Sigy, *Bilan scientifique Martinique 2014-2015*, Fort-de-France, Direction des affaires culturelles de Martinique, p. 30-33 et ill.

**Beausoleil J.-M. 2017** : *Rivière-Salée – Maupéou. Rapport de diagnostic archéologique*, Bègles, Inrap Grand Sud-Ouest-DROM, 48 p. et ill.

**Bonnissent D. 2010** : Pointe Noire – Redeau, *Bilan scientifique de la région Guadeloupe 2010*, Basse-Terre, Direction Régionale des Affaires Culturelles de Guadeloupe, p. 48-52 et ill.

**Casagrande F. 2019** : *Rivière-Salée – ZAE Maupéou, Cases de travailleurs. Rapport de diagnostic archéologique*, Bègles, Inrap Nouvelle-Aquitaine et Outre-Mer, 72 p. et ill.

**Charlery C. 2004** : Maisons de maîtres et habitations coloniales dans les anciens territoires français de l'Amérique tropicale, *In Situ*, 5.

**Jégouzo A. 2016** : *Rivière-Salée – Maupéou, Rapport de diagnostic archéologique*, Bègles, Inrap Grand Sud-Ouest-DROM, 56 p. et ill.



## INDEX

**chronologie** <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt9hLpUyQcym>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrti15znJ6Z4o>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtPSEEZSBEJp>

**lieux** <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtA9QOB3otnt>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtq9rmvQX6ie>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtasZ5N3aE3O>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtT1htwboUXj>

**nature** <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtcJxzOpgs7T>

**Année de l'opération** : 2017

## AUTEURS

**CHRISTINE ETRICH**

Inrap